

# COMMUNE DE WEITBRUCH

## PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal du 20 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à 20h00 le conseil municipal de la commune de WEITBRUCH, légalement convoqué le 14 juin 2024 s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence du maire Damien HENRION.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>13</b>
-------------------------------------	-----------

Monsieur le Maire, HENRION Damien.

Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire : SUSS Jean-Marc, STEINMETZ Brigitte (arrivée au point n° 2), GELDREICH Angèle.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :

RIEHL Brigitte, DEBUS Bruno, KOST Véronique, SCHNEIDER Mathieu, HERRMANN Murielle, MERINO Esther, FAULLIMMEL Eddy, MULLER Elodie, ANTON TOSTAIN Laëtitia.

<b>Absents excusés avec pouvoir</b>	<b>6</b>
-------------------------------------	----------

M. KREBS Jean-Claude donne pouvoir à M. SUSS Jean-Marc,  
M. PFRIMMER Jean-Marc donne pouvoir à Mme STEINMETZ Brigitte,  
M. WOLFF Germain donne pouvoir à Mme RIEHL Brigitte,  
M. SCHNEIDER Bruno donne pouvoir à M. HENRION Damien,  
M. KLEIN-KOBI Sébastien donne pouvoir à Mme ANTON TOSTAIN Laëtitia,  
Mme VOLLMER Karin donne pouvoir à Mme GELDREICH Angèle.

<b>Absente excusée</b>	<b>1</b>
------------------------	----------

Mme MERCKLING Stéphanie.

<b>Absents</b>	<b>3</b>
----------------	----------

Mme WERLE Sarah, M. SPITZ Philippe, Mme ZELLER RUTTER Gaëlle.

**Quorum** : calcul du quorum :  $23 : 2 = 11,50$  arrondi à l'entier supérieur 12.

Avec 12 membres présents à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Marie-Thérèse WEISBECKER, Directrice Générale des Services.

Le maire accueille les conseillers municipaux puis entame l'ordre du jour.

### **Ordre du jour :**

1. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
2. Communication du maire et compte-rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal
3. Intercommunalité – point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse Zorn et autres instances
4. Patrimoine – cession du 5 rue des Bergers - appel à projets
5. Environnement – choix du nom du parc arboré - chemin du Birkwald
6. Rapport annuel 2023 - relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable
7. Rapport annuel 2023 - relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement
8. Informations et questions diverses

#### **1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance du 23 mai 2024 vous a été transmis le 28 mai 2024.

Des observations peuvent être formulées par écrit avant la séance ou oralement lors de cette dernière conformément au règlement intérieur.

Le maire précise qu'il n'y a pas eu d'observations écrites et demande s'il y a des observations orales.

Comme il n'y en a pas, le maire soumet au vote l'adoption du procès-verbal.

**Le conseil municipal**

**ADOPTE** à l'unanimité

**Le procès-verbal du 23 mai 2024.**

#### **2. Communications du maire et compte-rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal**

Arrivée de Mme STEINMETZ Brigitte

##### **2/1. Communications du maire :**

Le maire résume les réunions et actions depuis la dernière séance auxquelles lui-même ou/et un adjoint au maire a/ont participé :

- ❖ **Municipalité** : tous les mardis à partir de 19h sauf exception.
- ❖ **Permanence du maire et des adjoints sur RDV** : le mercredi matin une semaine sur deux en alternance maire et adjoint.

#### ❖ Commissions communales

- 13 juin : commission communication

#### ❖ Divers :

- 17 mai : réunion de coordination pour le messti avec les forains et les associations
- 18 mai : finale de la coupe du Crédit Mutuel à Weitbruch
- 19 mai : concours de pêche
- 22 mai : réunion avec l'ES concernant le renouvellement de contrats
- 25 mai : fête de l'école
- 27 mai : réunion avec le cabinet de géomètre BAUR
- 5 juin : réunion en mairie avec la gendarmerie et les ASVP
- 6 juin : réunion des maires du canton de Brumath à Olwisheim
- 9 juin : élections européennes
- 15 juin : inauguration de la Grange Dîmière à Mommenheim

## 2/2. Délégations du conseil municipal au maire - Article L2122-22 du CGCT

### Alinéa 4 : Marchés publics

- Installation de 3 postes informatique en mairie Berger Levrault 1.044,00 €
- Acquisition de drapeaux anti enrrouleur Manufacture de drapeaux 713,26 €
- Acquisition de 7 postes informatique /école ESI 5.547,96 €

### Alinéa 8 : concession dans les cimetières

Le maire a accordé une concession pour :

- Une tombe simple à 80 € à : ECKERT Paul, WALTER Carine
- Une tombe double à 150 € à : WERNERT Séverine

### Alinéa 15 : Droit de préemption urbain

N°	Date de réception	Propriétaire	Adresse et nature du bien n° LOT	Section	Parcelle	Nbre d'ares	Acquéreur	Renonciation au Droit de Préemption Urbain	Date d'envoi
8	23/05/2024	AMELOGIS 11 rue du Marais Vert 67000 STRASBOURG	Rue des Hêtres	4	262/5	4.50	M. Bryan SCHMITT Mme Leslie HALTER 14 rue Seltenbach 67170 BRUMATH	OUI	28/05/2024

## 3. Intercommunalité - point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) et autres instances

Le maire énumère les réunions avec la CCBZ et les autres instances auxquelles lui-même ou/et un adjoint au maire a/ont participé :

#### ❖ Communauté de Communes de la Basse-Zorn :

- Conseil communautaire : 27 mai
- Bureau : 24 mai
- Divers :
- 21 mai, 27 mai : réunion commission locale grand cycle de l'eau avec le SDEA
- 22 mai : réunion de la commission travaux
- 25 mai : réunion PETR à Weyersheim

- 15 mai : réunion de chantier à Gries
- 12 juin : réunion avec le SDEA à Hochfelden sur la qualité de l'eau

#### ❖ **SMITOM**

Bureau : 24 mai

Réunion mensuelle ISDND à Weitbruch : 4 juin

#### ❖ **SCOTAN**

Réunion à Brumath le 21 mai

Les délégués à la CCBZ font un compte-rendu des dossiers en instance suivants :

#### Angèle GELDREICH

Résume les principales informations transmises lors de la réunion du 18 juin avec le SIS (Service d'incendie et de secours) où ils ont fait le bilan pour le département du Bas-Rhin sur le plan des ressources humaines, les interventions, l'équipement, ... :

- Il est constaté un manque d'effectifs en pompier professionnel comme en pompier volontaire
- Afin de rendre plus attrayant la mission pour les pompiers volontaires, des spécialisations sont instaurées et donc les pompiers volontaires auront le choix d'intervenir que dans un domaine (incendie, secours à la personne, ... )
- Au niveau du matériel, on constate un suréquipement
- Le nombre d'interventions n'est pas suffisant
- Il y a lieu d'opérer des regroupements de sections : notre commune est impactée, un regroupement avec la section de Gries/Kurtzenhouse est prévue
- 60 pompiers professionnels seront recrutés sur le Bas-Rhin hors Eurométropole de Strasbourg
- La contribution financière des communes bas-rhinoises est encore dans la tranche basse avec 22€/habitant.

#### Jean-Marc SUSS

Rend compte des principales informations suite à la réunion de la commission économique de la CCBZ du 10 juin :

- Présentation de l'écoparc à Hoerd
- Il ne reste que 2 terrains de disponibles sur les 15,
- Parmi les entreprises qui s'installeront : Heppner (sur 9ha / 1 milliard de chiffre d'affaires), Vinci, Dekra, Bretzel Burgard (extension de 6ha),
- Micro-zone d'activité à Weitbruch : le permis d'aménager a été déposé le 11 juin, les travaux débuteront début 2025.

#### Damien HENRION

Informe que le 12 juillet aura lieu une réunion avec la CCBZ pour discuter du futur transport en commun sur le territoire.

Concernant le futur lotissement dans l'extension de la rue de la Paix, les autorisations administratives ont été obtenus, l'acte de vente sera signé avant le début des travaux prévus par l'aménageur début 2025.

#### **4. Patrimoine – cession du 5 rue des Bergers - appel à projets**

Le maire donne la parole à Angèle GELDREICH qui expose :

Lors de la commission travaux du 28 février 2024, toutes les hypothèses sur le devenir de ce corps de ferme ont été évoquées et elle s'est positionnée pour une cession avec préservation du patrimoine bâti.

Il est proposé au conseil municipal de lancer un appel à projets (projet examiné en municipalité puis en commission réunie et joint à la note de synthèse) qui permettra de sauvegarder le patrimoine bâti du 5 rue des Bergers. Cet appel à projets est ouvert aux particuliers et aux entreprises.

A titre d'exemple, M. URFER avait présenté le projet de réhabilitation de la maison « Schutzenberger » à Strasbourg.

Les services du Domaine ont été consultés et ont estimé l'ensemble pour un montant de 199.000 € HT, l'avis a été joint à la note de synthèse.

**Le conseil municipal,**

**DECIDE** à l'unanimité

**DE VALIDER** le principe de la cession du 5 rue des Bergers dans le cadre de l'appel à projets,  
**DE VALIDER** le règlement de l'appel à projets soumis qui sera publié sur la plateforme alsacemachépublic.eu et sur le site de la commune. Par ailleurs, une annonce paraîtra dans les DNA et un mailing sera réalisé pour divers partenaires,  
**DE PRECISER** que le jury qui examinera les candidatures sera composé lors de la séance du conseil municipal en septembre prochain,  
**DE PRECISER** que le conseil municipal décidera soit de l'abandon de la procédure si les projets reçus n'atteignent pas les objectifs fixés soit de retenir le projet lauréat et d'autoriser la vente de la propriété.

#### **5. Environnement – choix du nom du parc arboré - chemin du Birkwald**

Le maire soumet aux conseillers municipaux la liste des propositions faites par les donateurs d'arbres.

**Le conseil municipal,** après délibération

**DECIDE**

par 16 voix Pour, 3 Abstention (Bruno DEBUS, Murielle HERRMANN, Angèle GELDREICH

**De retenir** la dénomination suivante pour le parc arboré : « Eden Parc ».

#### **6. Rapport annuel 2023 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable**

Le document a été transmis par mail à l'ensemble des conseillers municipaux le 13 juin 2024 et pouvait être consulté en mairie.

Après délibération, le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2023.

#### **7. Rapport annuel 2023 relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement**

Le document a été transmis par mail à l'ensemble des conseillers municipaux le 13 juin 2024 et pouvait être consulté en mairie.

Après délibération, le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2023.

## 8. Informations et questions diverses

### Informations

Jean-Marc SUSS précise que la distribution du bulletin *Weitbruch actu* pourra se faire soit

- Le week-end du 29-30 juin avec une récupération des documents en mairie le vendredi 28 juin
- Le week-end du 6-7 juillet avec une récupération des documents en mairie le vendredi 5 juillet

Un mail sera adressé à tous pour informer de la date de disponibilité.

### Dates à retenir :

DIVERS	Séances du conseil municipal en 2024 (prévisions)
<b>30 juin : élections législatives 1<sup>er</sup> tour</b> <b>7 juillet : élections législatives 2<sup>ème</sup> tour</b> <b>4 septembre : réunion publique d'échanges avec la gendarmerie et la police communale/intercommunale sur leurs missions au quotidien au Millenium à 19h30</b>	<b>12 septembre</b> <b>17 octobre</b> <b>13 décembre</b>

Le maire clôt la séance à 21h20.

Délibérations transmises en Sous-préfecture le 25 juin 2024.

Délibérations mises en ligne sur le site internet le 25 juin 2024.



Le Maire,  
Damien HENRION



La secrétaire de séance,  
Marie-Thérèse WEISBECKER